



---

## **REUNION PLENIERE DE LA COMMISSION DES ILES EN LIGNE**

---

Les régions insulaires membres de la Commission des Iles de la CRPM se sont réunies en ligne le 20 octobre 2020. Elles ont adopté les décisions suivantes :

### **1. Recueil de données – Décembre / février 2021**

Afin de pallier l'absence de données précises et le manque de visibilité - au niveau des territoires insulaires - des conséquences socio-économiques de la COVID-19, la CDI se donne pour objectif de recueillir des données, les exploiter et les harmoniser pour élaborer des propositions d'action ou des demandes politiques, notamment celles portant sur une stratégie pour les îles. Sur ces bases, la Commission des Iles souhaite développer une étude qui viendrait enrichir sa réflexion sur la prochaine phase de mise en œuvre des politiques européennes qui débutera fin 2021 ou début 2022. Ces données et indicateurs pourraient également servir à des fins cartographiques.

### **2. Etude sur les surcoûts liés à l'insularité**

Sur la base des interventions des régions, il est apparu nécessaire construire un bréviaire commun des coûts de l'insularité. La Plénière donne mandat au secrétariat de la CDI d'explorer la faisabilité de bâtir une méthodologie commune, contenant des indicateurs à même de quantifier et démontrer les surcoûts induits par l'insularité. Cette méthodologie devrait être la première étape en direction d'une étude -basée sur des données scientifiques et statistiques incontestables- qui viendrait compléter et appuyer nos démarches de lobbying politique vis-à-vis du Conseil, de la Commission et du Parlement Européen.

### **3. Intérim de la Présidence de la Commission des Iles et maintien de la composition du bureau Politique**

La Plénière de la CDI a approuvé à l'unanimité la proposition faite par le Secrétaire Exécutif de confier l'intérim de la Présidence au Président Gilles Simeoni et de garder la composition du Bureau Politique approuvée à Corfou en Mars 2019. En effet, compte tenu qu'il a été impossible d'organiser des élections en Avril 2020, que la plénière s'est tenue en Octobre et qu'une élection est prévue en Avril 2021, le Secrétaire exécutif a décidé de maintenir le status quo en attendant les élections d'Avril 2021, ce en accord avec le Secretariat général de la CRPM et le Président Gilles Simeoni qui a validé sa disponibilité.

Par ailleurs, la Plénière ne s'est pas opposé à la proposition du Secrétaire Exécutif de finaliser la révision du règlement intérieur de la Commission des Îles qui sera harmonisé avec les statuts/le règlement intérieur de la CRPM et qui prévoit d'allonger la durée du mandat de la présidence à 2 ans.

### **4. Prochain évènement statutaire**

La prochaine Assemblée Générale de la Commission des îles aura lieu en Avril 2021 aux Açores si la situation sanitaire le permet.



[cpmr-islands.org](https://cpmr-islands.org/)



[CPMR\\_ISLANDS](https://twitter.com/CPMR_ISLANDS)

La Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) représente plus de 150 autorités régionales de 24 pays d'Europe et au-delà. Organisée en commissions géographiques, la CRPM œuvre pour qu'un développement territorial équilibré soit placé au cœur de l'Union européenne et de ses politiques.

La Commission des Iles est l'une des 6 Commissions de la CRPM.

Commission des Iles : [Giuseppe.sciacca@crpm.org](mailto:Giuseppe.sciacca@crpm.org)  
<https://cpmr-islands.org/>



6, Rue Saint-Martin | 35700 Rennes, FRANCE (siège)  
CRPM - [info@crpm.org](mailto:info@crpm.org) | +33 (0)2 99 35 40 50

Rond-Point Schuman | 1040 Bruxelles, BELGIQUE  
CRPM - [info@crpm.org](mailto:info@crpm.org) | +32 (0)2 612 17 00